

Comité de Pilotage des sites Natura 2000

Année 2019

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine
FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte
FR 1110102

Comité de Pilotage des sites Natura 2000

Ordre du jour

- 1 - Généralités - Natura 2000 (DRIEE)
- 2 - Bilan 2019
- 3 - Perspectives 2020
- 4 - Présentation de l'actualisation du DocOb (IEA 45)
- 5 - Présentation des 2 études hydro en cours par (CIAE)



Le réseau européen Natura 2000

◆ Outil de la politique européenne de préservation de la biodiversité :

- ▶ Création et maintien d'un réseau écologique européen cohérent
- ▶ **Obligation de résultat : maintenir ou rétablir en bon état de conservation les espèces et les habitats naturels** qui ont motivé la désignation des sites

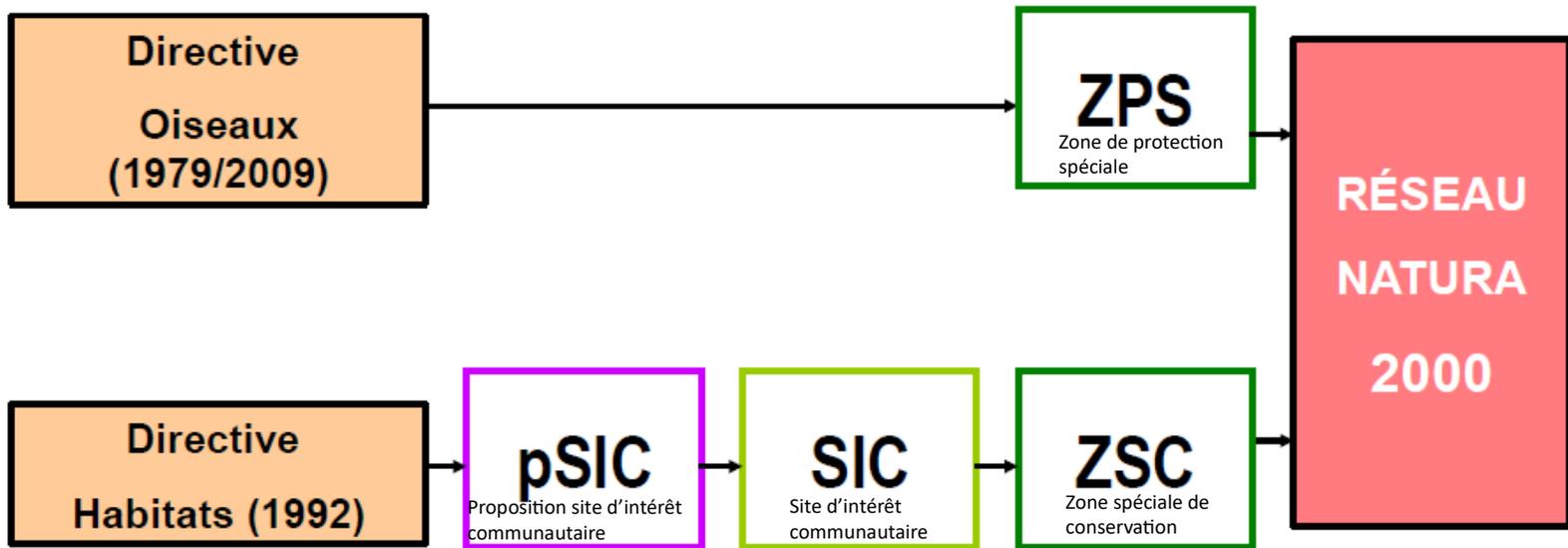
◆ Régi par deux Directives Européennes :

- ▶ 1979 (puis codifiée en 2009) : Directive 2009/147/CE relative à la conservation des oiseaux sauvages dite **Directive « Oiseaux »**
- ▶ 1992 : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvage dite **Directive « Habitats, Faune, Flore »**

◆ Espèces et habitats d'intérêt communautaire :

- ▶ Reconnus comme ayant une valeur écologique et patrimoniale à l'échelle européenne

La démarche Natura 2000



La démarche Natura 2000

- ◆ **Une transposition dans le droit français :**
 - ▶ Création des articles L.414-1 à L.414-7 et des articles R.414-1 à R.414-26 du code de l'environnement

- ◆ **Une circulaire de gestion :**
 - ▶ **Circulaire du 27 avril 2012** relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 majoritairement terrestres

- ◆ La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la **recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces** :
 - ▶ Préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel
 - ▶ **les projets d'aménagements ou les activités humaines ne sont pas exclus dans les sites Natura 2000**, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites

Les principes de Natura 2000 en France

◆ Concertation : un comité de pilotage qui élabore et valide un Document d'Objectifs (DocOb)

- ▶ Le DocOb est le document de référence du site Natura 2000
- ▶ Établi dans le cadre d'une démarche participative pour la définition des objectifs de conservation et des mesures de gestion

◆ Contractualisation : des contrats & des chartes Natura 2000

- ▶ Ces mesures de gestion sont mises en œuvre sous forme de chartes et contrats cofinancés par l'Union européenne
- ▶ Une contractualisation proposée aux acteurs volontaires pour la restauration des milieux naturels ou des actions en faveur des espèces d'intérêt communautaire

◆ Prévention : l'évaluation des incidences Natura 2000

- ▶ Prévention face aux projets susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces d'intérêt communautaire et les milieux naturels
- ▶ Une vigilance vis-à-vis des enjeux de conservation des sites et de l'intégrité de leur périmètre
- ▶ une optimisation des projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000

Chiffres clés

Le réseau Natura 2000 en Europe

27 758

sites Natura 2000

18,2 %

de la surface terrestre du territoire
de l'Union Européenne

59,75 %

des sites sont terrestres



5616

Zones de Protection Spéciales
pour les oiseaux (ZPS)



24 127

Zones Spéciales de Conservation
pour les habitats et les espèces (ZSC)



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

Source : Natura 2000 Barometer – European Environment Agency - 03/2018

11 décembre 2018

Chiffres clés

Le réseau Natura 2000 en France

34 %

de la surface marine
Métropolitaine (ZEE)

1776

sites Natura 2000
Dont 212 sites marins

13128

communes concernées

12,9 %

de la surface terrestre
métropolitaine

132 espèces
d'oiseaux

de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux

131 types
d'habitats
naturels d'intérêt communautaire

94 espèces
animales

de l'annexe 2 de la Directive Habitats
Faune Flore

63 Espèces
végétales

de l'annexe 2 de la Directive Habitats
Faune Flore



Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

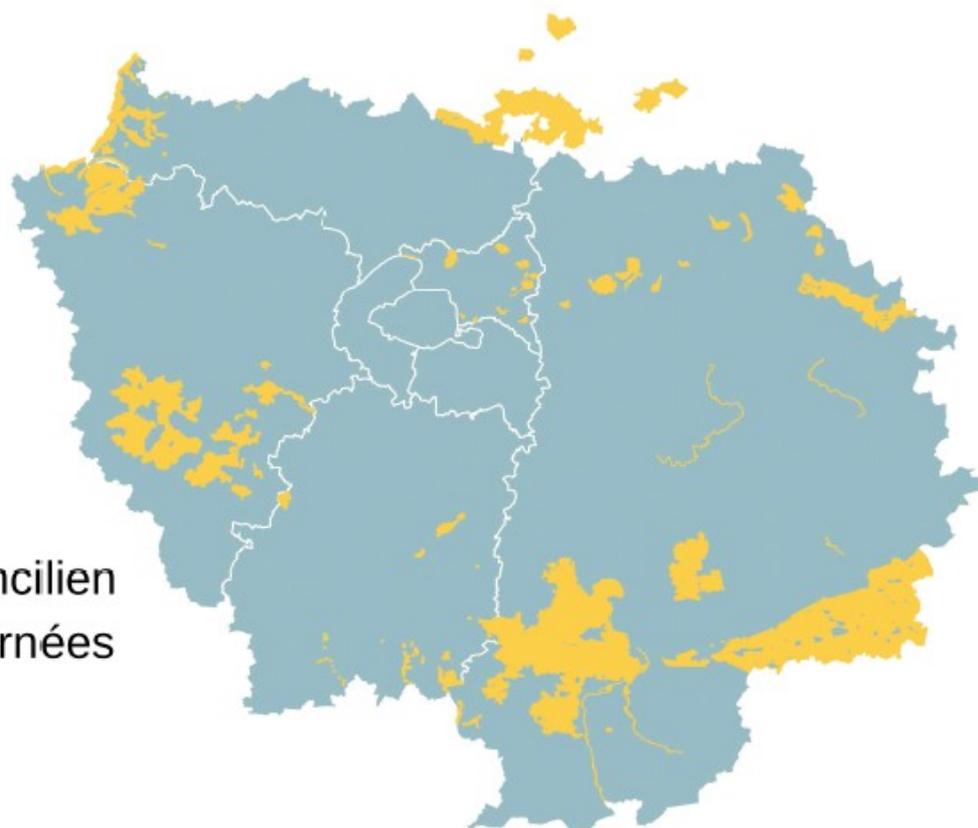
Source : MTES – CDR Natura 2000 - 07/2018

11 décembre 2018

7

Quelques chiffres

Le réseau Natura 2000 en Île-de-France



◆ 35 sites Natura 2000

- ▶ 25 ZSC et 10 ZPS
- ▶ 8,55 % du territoire francilien
- ▶ 315 communes concernées

◆ 10 sites dans l'Essonne

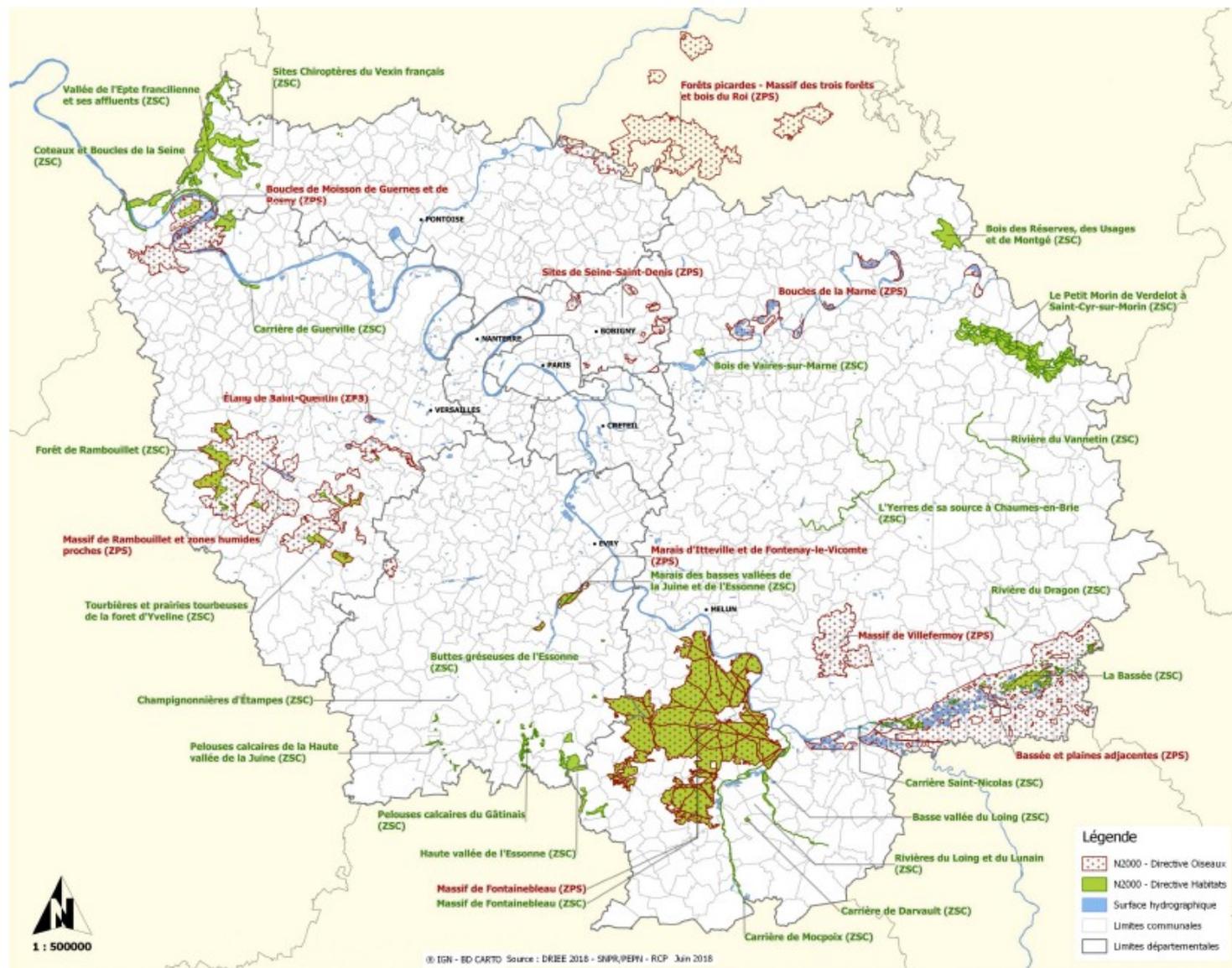
- ▶ dont 3 sont situés en majeure partie dans la Seine-et-Marne et les Yvelines



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

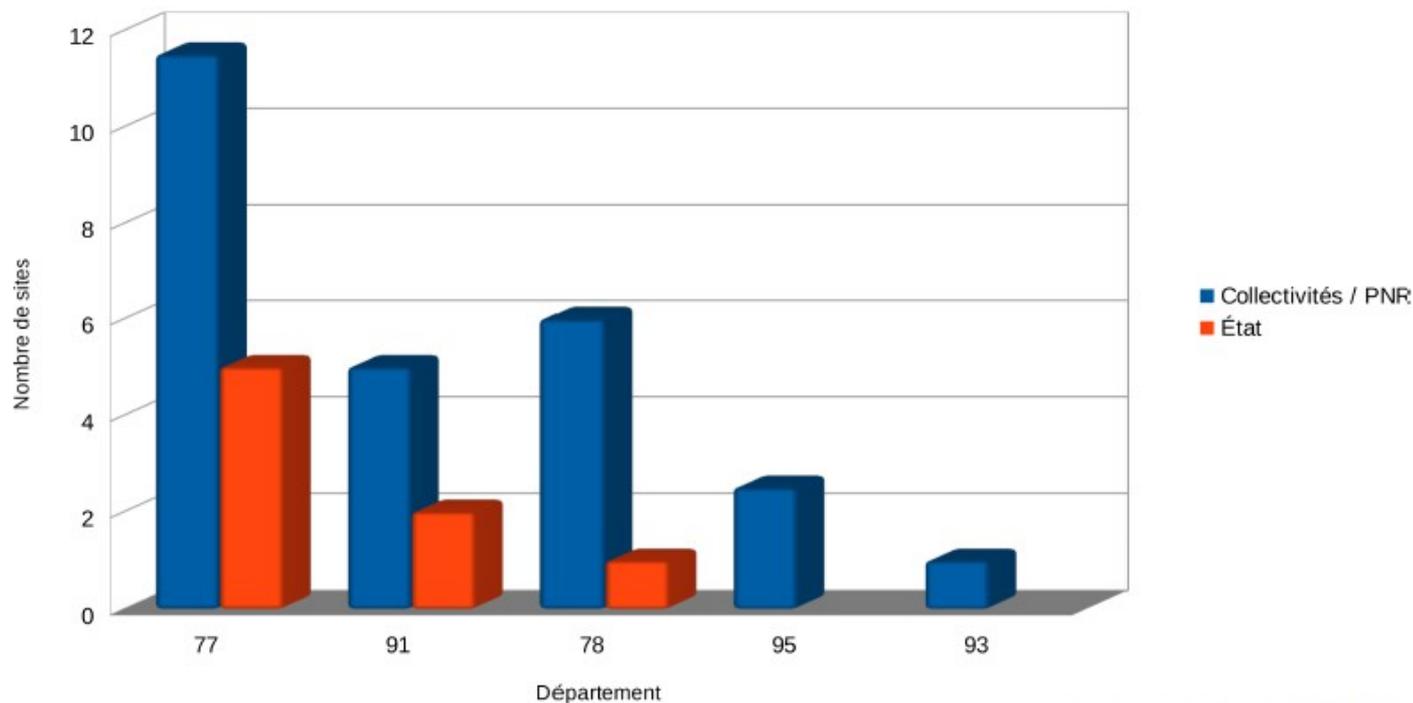
Le réseau Natura 2000 francilien



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

Quelques chiffres

Transfert du portage des sites Natura 2000 aux collectivités franciliennes



- ▶ **14 structures porteuses**
- ▶ **18 animateurs** Natura 2000
- ▶ **7 sites** État sans animateur
- ▶ **2 sites** portés par un fonds de concours (État)



Gestion Natura 2000

Quelques exemples



Restauration de la roselière au Marais de Larchant (77)

Gestion Natura 2000

Quelques exemples



Pâturage dans un site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute vallée de la Juine » (91)



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

Gestion Natura 2000

Quelques exemples



**Restauration d'une mare
« Massif de Fontainebleau » (77)**



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

Coordonnées

Sylvie FORTEAUX

Cheffe de projet pilotage et animation Natura 2000
Service Nature, Paysage, Ressources
Pôle espaces et patrimoine naturels

Romain CLÉMENT-PALLEC

Chargé d'études Natura 2000
Service Nature, Paysage, Ressources
Pôle espaces et patrimoine naturels

Boite fonctionnelle Natura 2000 DRIEE :
natura2000.dree@developpement-durable.gouv.fr



Comité de Pilotage des sites Natura 2000 La gouvernance

Structure porteuse, présidence et animation du COPIL

- **12 au 31 janvier 2018** : consultation par la Préfecture de l'Essonne des différentes collectivités territoriales concernées
 - => Une seule candidature proposée : Conseil départemental de l'Essonne

- **15 février 2018** : nomination, par le COPIL restreint, du Département comme Président et structure porteuse des 4 sites Natura 2000 essonniers suivants :
 - 📁 Buttes gréseuses de l'Essonne – FR 1100806
 - 📁 Champignonnières d'Etampes – FR 1100805
 - 📁 Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte – FR 1110102
 - 📁 Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne – FR 1100805

Comité de Pilotage des sites Natura 2000 La gouvernance

Programmation des COPILs

La structure animatrice doit réaliser chaque année un COPIL des différents sites :

➤ **décembre 2019**

- 📁 COPIL courrier « Buttes gréseuses de l'Essonne + Champignonnières d'Essonne »
- 📁 COPIL physique « Marais »

➤ **décembre 2020**

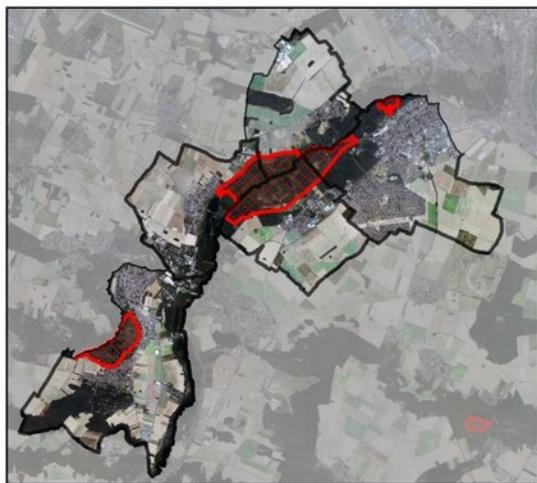
- 📁 COPIL physique « Buttes gréseuses de l'Essonne + Champignonnières d'Essonne »
- 📁 COPIL courrier « Marais »

PRÉSENTATION DES SITES

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

Communes de Mennecey, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Vert-le-Petit et Itteville

Localisation des Marais de la Basse Vallée de l'Essonne et de la Juine



NATURA 2000



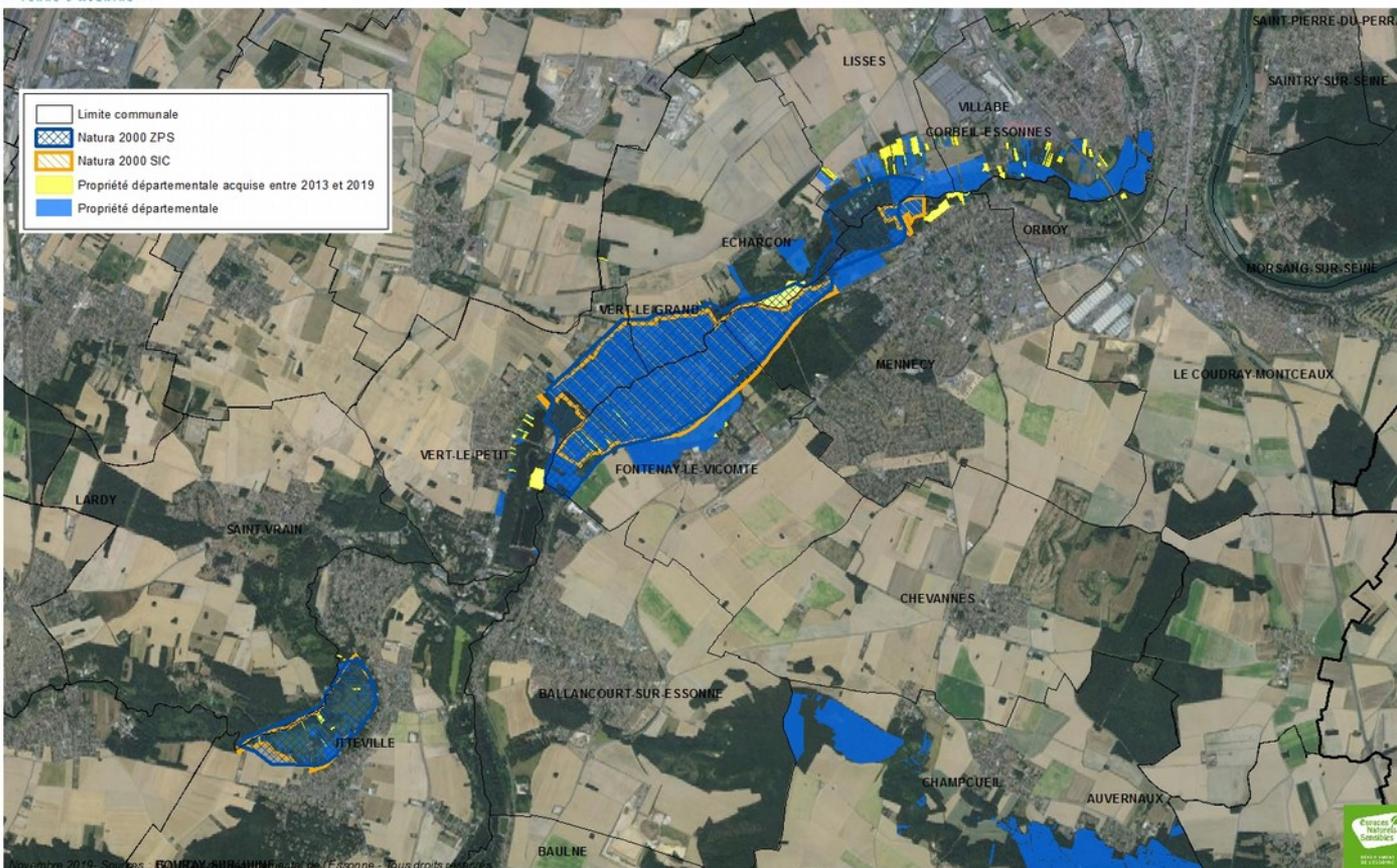
PRÉSENTATION DES SITES

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

MARAIS DE LA BASSE VALLEE DE L'ESSONNE

Propriétés départementales et Natura 2000

0 1 300 Mètres



Zone N 2000 : 550 ha
dont **295 ha** détenus par
le Département (ENS)

1,4 ha acquis par le
CD91 au titre des ENS
depuis 2013.

PRÉSENTATION DES SITES ET STATUTS DE PROTECTION

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

— TERRE D'AVENIRS —

MARAIS DE LA BASSE VALLÉE DE L'ESSONNE

Localisation des principaux sites départementaux Natura 2000



Octobre 2017 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés

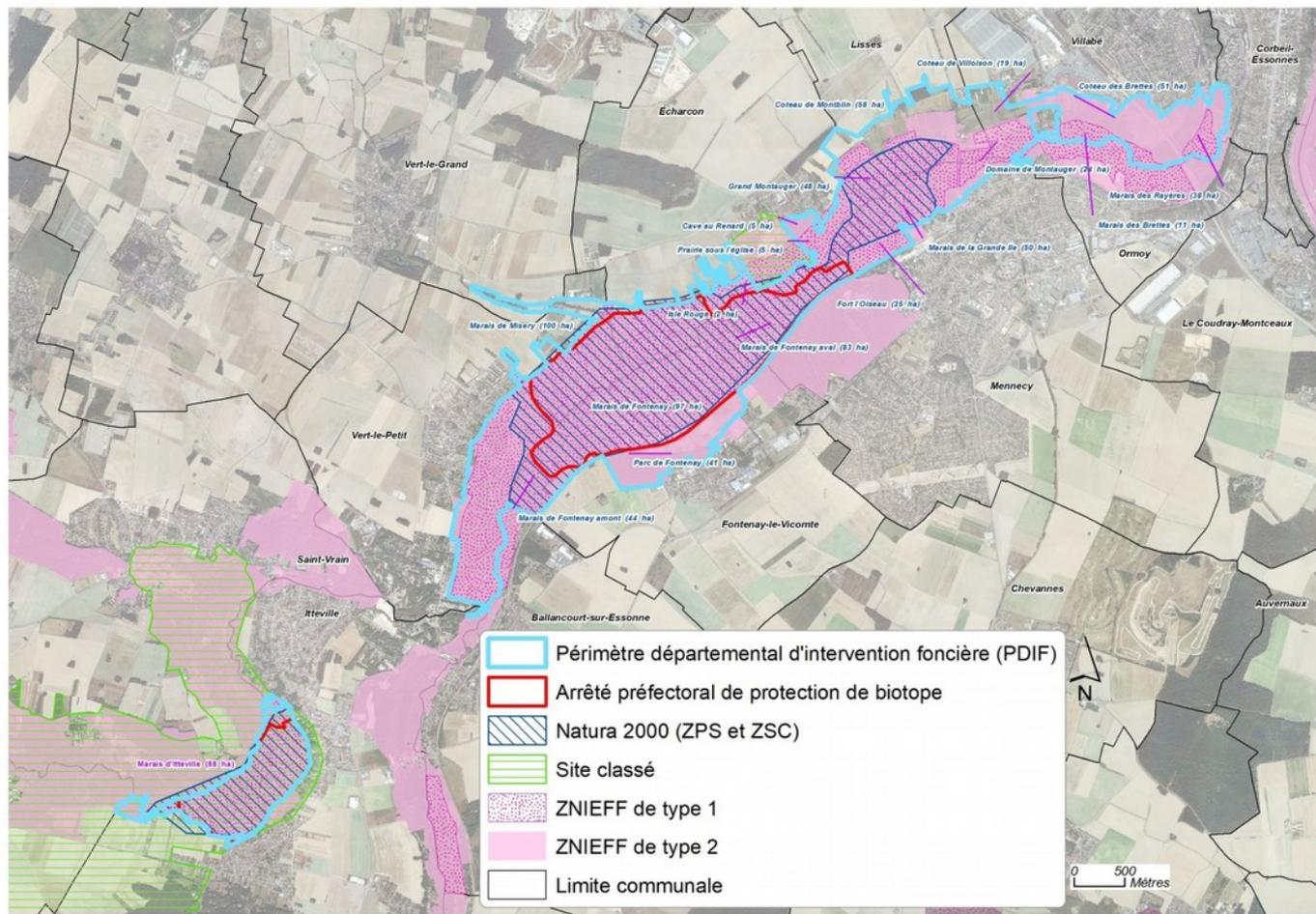


NATURA 2000



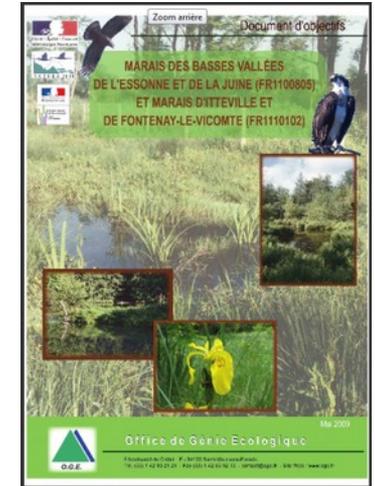
PRÉSENTATION DES SITES ET STATUTS DE PROTECTION

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102



LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DES SITES ET STATUTS DE PROTECTION

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102



Le Document d'objectifs réalisé en **2009** a permis de mettre en évidence la présence d'habitats et d'espèces remarquables au titre des directives Habitats et Oiseaux :

➤ Zone spéciale de conservation (ZSC) :

- 📖 les forêts alluviales résiduelles,
- 📖 les marais calcaires à *Cladium mariscus*,
- 📖 les mégaphorbiaies eutrophes,
- 📖 les lacs eutrophes naturels,
- 📖 les tourbières basses alcalines.

- 📖 1 poisson : la Bouvière (*Rhodeus amarus*)
- 📖 1 amphibien : le Triton crêté (*Triturus cristatus*)
- 📖 2 insectes: le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et l'Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)



LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DES SITES ET STATUTS DE PROTECTION

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

➤ Zone de protection spéciale (ZPS) :

- Butor étoilé,
- Blongios nain,
- Bondrée apivore,
- Milan noir,
- Busard des roseaux,
- Balbuzard pêcheur,
- Sterne pierregarin,
- Martin-pêcheur d'Europe,
- Pic noir



SUIVIS ÉCOLOGIQUES 2019

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

- Blongios nain : 1 couple reproducteur sur le marais de Misery. 3 juvéniles ont été observés.
- Balbuzard pêcheur : reproduction d'un couple sur le marais de Fontenay-aval : 3 jeunes à l'envol.



SUIVIS ÉCOLOGIQUES 2019

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

- Sterne pierregarin : **6** jeunes à l'envol ont été observés sur le radeau du marais de Fontenay-le-Vicomte.
- Milan noir : **4** couples reproducteurs sur le marais de Misery + Fontenay-aval (au moins **1** jeune à l'envol).



SUIVIS ÉCOLOGIQUES 2019

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

- Afin de limiter l'impact des sangliers sur certains milieux naturels et sur la reproduction d'oiseaux nicheurs (dans les roselières notamment), il a été mis en place une **régulation de la population de sangliers** (novembre-décembre) en partenariat avec la Fédération des chasseurs d'Ile-de-France (FICIF) :
- Marais de Misery : **13** sangliers prélevés
 - Marais de Fontenay-le-Vicomte : **12** sangliers prélevés
 - Marais de Fontenay-aval : **12** sangliers prélevés



TRAVAUX ÉCOLOGIQUES (RAPPEL 2018)

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

Actions réalisées dans le cadre du DocOb pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire

Réouverture de roselières, de radeaux à Fougères des marais (*Thelypteris palustris*) et de cladiaies (zones à *Cladium mariscus*) sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval: **3,5 ha**, pour un coût de **184 333 € TTC.**



TRAVAUX 2019

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

Actions réalisées dans le cadre de la politique des ENS

Marais de Misery (72 000 €) + Marais de Fontenay-le-Vicomte (75 000 €)

- Sécurisation arbres menaçants
- Remise en état d'équipements (observatoires)
- Restauration d'une mare (Misery)

Marais de Fontenay-amont (3 000 €)

- Diagnostic amiante

Marais d'Itteville (9 000 €)

- Entretien de prairies
- Sécurisation d'arbres menaçants

Moulin d'Echarcon (422 000 €)

- Diagnostic amiante + réhabilitation



ETUDES 2019

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

Actions réalisées dans le cadre du DocOb pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire

- Actualisation du DocOb (IEA 45) => Organisation du 2 Cotech en 2019



- Etude de faisabilité de restauration hydromorphologique du bief d'Echarcon (CIAE) .
Actions réalisées dans le cadre de la politique des ENS

- Projet de travaux sur les marais de Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval : restauration d'une frayères à brochet, réhabilitation d'ouvrages permettant la gestion des niveaux d'eau et la circulation piscicole, restauration d'une digue).



ETUDES 2019

- **Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805**
- **Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102**

Actions réalisées dans le cadre de la politique des ENS

- Diagnostic de tous les équipements accueillants du public sur le marais de Miserv (ARS)



SURVEILLANCES

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

Actions réalisées dans le cadre de la politique des ENS



- **149 heures** réalisées par l'équipe des gardes-animateurs en 2019

ANIMATIONS

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

- 9 animations scolaires : 221 enfants
- 9 animations grand public : 173 personnes

8^{ème} journée d'échanges du réseau Natura 2000 francilien (5/11/19) : 50 personnes



PERSPECTIVES 2020

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

— TERRE D'AVENIRS —

Travaux

Actions réalisées dans le cadre du DocOb pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire

- **Entretien** des zones ouvertes en 2018 (roselières, radeaux à fougères, cladiaies, ...) – contrat Natura 2000



- **Abattage** de la peupleraie d'Itteville (contrat Natura 2000)
- Construction d'une **nouvelle aire** pour le Balbuzard pêcheur

Action réalisée dans le cadre de la politique des ENS

- **Restauration** des équipements du marais de Misery

PERSPECTIVES 2020

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 1110102

Etudes

Action réalisée dans le cadre du DocOb pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire

- **Validation** du Docob actualisé. Proposition de rétro-planning :
 - Semaine 50 : fourniture du document par le bureau d'études
 - Semaine 50 => semaine 3 : relecture + annotations par DRIEE/DDT/Muséum/CD91 + prise en compte des remarques par IEA45
 - Semaine 3 => semaine 6 : envoi dématérialisé pour relecture + remarques par les membres du COPIL
 - Semaine 4 : prise en compte des remarques par IEA 45
 - Semaine 5 : validation par courriel par les membres du Copil + envoi courrier officiel CD91 + arrêté DDT ?

Actions réalisées dans le cadre de la politique des ENS

- **Elaboration du plan de gestion** des marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval, avec le bureau d'études IEA 45
- **Finalisation** des 2 études hydro sur les marais

PERSPECTIVES 2020

- **Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine - FR 1100805**
- **Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte - FR 110102**

Surveillances

- **Mise en place d'actions conjointes** avec la gendarmerie du PAC de Saint-Chéron, la Fédération de pêche et les agents de l'OFB.

Suivis écologiques

- Reconduction de **l'autorisation d'accès** avec l'Association Natur'Essonne pour le suivi hivernal et du **contrat d'objectifs** pour le suivi Blongios nain
- Convention avec la Fédération de pêche de l'Essonne pour acter le partenariat. Suivi **Bouvière** à mettre en place.

Labellisation

- **Avis favorable** rendu, par les membres du groupe de travail de l'UICN, pour le passage en phase de candidature des MBVEJ sur la liste verte des aires protégées de l'UICN

Recettes

- Renouvellement de la subvention annuelle pour l'animation Natura 2000 : 6 200 €
- Etablissement de contrats Natura 2000 : Abattage peupleraie à Itteville : 19 382 € + Restauration de roselières à Misery/Fontenay-le-Vicomte : devis en cours